

Ponctualité

Respect des horaires, régularité dans la fréquentation du travail (quelle que soit la raison des absences).

La ponctualité (respect des horaires) nécessite de se fixer des règles dans son organisation privée et la maîtrise de la notion de temps. La régularité dans la fréquentation du travail est une notion en relation avec l'absentéisme. Les absences répétées au travail peuvent provenir de raisons personnelles (maladies, contraintes familiales, ...) ou professionnelles (difficultés au travail, démotivation,...). Tant le manque de ponctualité que l'absentéisme impactent l'organisation du travail et la productivité. Ils ont donc un impact sur les équipes de travail.

Critères d'évaluation

- Pas de respect des horaires (arrive très fréquemment en retard), irrégularité dans la fréquentation du travail (très fort absentéisme : plus de 25 % du temps de travail).
- Peu ponctuel, fréquentation irrégulière (absentéisme de 20 % du temps de travail).
- Bonne ponctualité dans l'ensemble, mais fréquentation irrégulière ou l'inverse.
- Ponctualité et fréquentation généralement régulières.
- Ponctualité et fréquentation régulières.

À retenir

- Le manque de ponctualité n'est pas nécessairement dû à la mauvaise volonté, certains travailleurs peuvent éprouver des difficultés face à la notion de temps (anticipation, notamment) ou manquer d'organisation.
- Pensez la politique d'absentéisme dans l'ETA et les procédures en place pour annoncer les arrivées tardives ou l'absence au travail, sachez quel rôle jouer dans cette procédure.
- Montrez l'exemple, soyez vous-même ponctuel et régulier.
- Apprenez à identifier les raisons sous-jacentes de l'absentéisme court et fréquent, il y a peut-être des raisons liées au travail, à l'équipe ou à l'ambiance au travail,...
- Restez le plus objectif possible et sans a priori face à des situations répétées de retard ou d'absentéisme.